

# Plein la Vue !

Info Notre-Dame-des-Bois

Édition de Juillet et août 2023 • Volume 13, numéro 6



## NOUVEAU PORTAIL CITOYEN !

Recevez des alertes en temps réel concernant  
les avis d'ébullition, travaux, collectes, etc.

+ de détails page 9



# Informations municipales



## Fermeture du bureau

Le bureau municipal sera fermé le 29 juin en raison de la Fête du Canada et du 24 juillet au 4 août inclusivement en raison des vacances de la construction.



## Païement des taxes municipales 2023

Le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales EST DÛ pour le 25 juillet.  
**ATTENTION, si vous prévoyez payer en personne, faites-le AVANT le 20 juillet, dû aux vacances de la construction.**

Le 4<sup>e</sup> et dernier versement 2023 : 25 septembre.

## Avant de faire votre paiement,

assurez-vous d'utiliser le bon numéro de matricule DE 10 CHIFFRES qui apparaît sur votre compte de taxes.

**Si vous avez plus d'une propriété, vous devez utiliser le numéro de matricule respectif pour le paiement de chacune de vos propriétés.**

C'est votre responsabilité d'effectuer votre paiement au bon compte.

### Moyens de faire vos paiements :

- ✓ Caisses Desjardins et dans certaines institutions bancaires, informez-vous auprès de la vôtre.
- ✓ Comptant, AccèsD ou par chèque, mandat poste, ou en déposant votre paiement dans la chute à document qui est située du côté sud du centre communautaire.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

**Il est possible d'avoir des prises de sang à Notre-Dame-des-Bois ?**

Pour prendre RDV : 819 583-0330, # 37366

## DISPOSITION DES BACS EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Tel qu'illustré sur l'image ci-contre, les bacs à ordures, de recyclage et de compost doivent être disposés de façon à ne pas obstruer la voie publique. Par ailleurs, cette façon de faire s'applique tout au long de l'année. Nous vous recommandons également de disposer votre bac la veille au soir, puisque les cueillettes sont effectuées très tôt le matin. Photo : Municipalité de Petite-Rivière-St-François

### ✓ BONNE FAÇON



### ✗ MAUVAISE FAÇON



## COMMUNICATION

Nous devons parfois communiquer avec vous pour des informations importantes.

Afin de nous aider à vous rejoindre, veuillez svp vous assurer de mettre à jour vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, etc.).

Merci de faire vos mises à jour à :  
[sec.aux@notredamedesbois.qc.ca](mailto:sec.aux@notredamedesbois.qc.ca)

Ou par téléphone : 819 888-2724, poste 101

## Location de salle

Veuillez passer sur les heures d'ouverture du bureau pour prendre vos clés.

## Toilettage Poil Net

Toilettage & pension

319, chemin Nicholson

Milan, Qc

581-999-1302

[www.toilettagepoilnet.com](http://www.toilettagepoilnet.com)





## Dépôt municipal

12, Chemin Jeanne

**Mercredi au samedi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h  
de mai à octobre**

**Tarif 2023 : 25 \$ par verge cube.**

**Vous devez OBLIGATOIREMENT présenter votre carte d'accès.**

Si vous êtes un **entrepreneur**, vous devrez fournir une copie du permis de construction, rénovation ou démolition. Aucun résidu de bâtiment incendié ne sera accepté.

<b>PRODUITS ACCEPTÉS</b> <i>DANS LEURS CONTENANTS ORIGINAUX S'IL Y A LIEU</i>	<b>PRODUITS REFUSÉS</b>
Matériaux secs (matériaux de construction, meubles...)	<b>PNEUS</b>
Filtre et huile usagés	Résidus de bâtiment incendié ( <b>NOUVEAU</b> )
Peinture en pot et en aérosol et contenants vides de peinture	Peinture conçue pour un usage artistique
Teinture et apprêt	Peinture automobile
Vernis et laque	Peinture de signalisation
Produit de traitement ou de protection du métal, du bois ou de la maçonnerie	Peinture en 2 parties
Toutes préparations de même nature destinée à des fins d'entretien, de protection ou de décoration	Peinture conçue et destinée à être utilisée en milieu industriel
Fer (vieux fers, électroménagers sans fréon...)	Produits scellant à base de goudron, à séchage rapide ou retombée sèche (dry fall)
Liquide de refroidissement	Peinture sans étiquette ou sans étiquette lisible
Antigel et autres produits assimilables	Diluants et décapants
Huile végétale	Solvants
	Batterie de véhicules

**LA DISPOSITION DE CES PRODUITS DANS LES BACS ET CONTENEURS EST STRICTEMENT INTERDITE** sur le territoire de la municipalité.

INFORMATIONS : <https://www.notredamedesbois.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/depot-municipal/>

### Nos marches au dépôt sont parties!



Des marches ont été placées près des conteneurs hauts au dépôt afin de faciliter l'accès.

Malheureusement, un citoyen a dû croire qu'il s'agissait d'un item à jeter et a ramassé les marches. L'incident est arrivé mardi le 20 juin à 10h15.

Nos caméras ont très bien identifié le véhicule, mais nous aimerions que la personne se manifeste d'elle-même.

Si vous vous reconnaissez, bien vouloir nous les rapporter svp.

Merci beaucoup!



## PERMIS DE BRÛLAGE

(Gratuit)



Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 novembre,  
il est obligatoire de demander un permis de brûlage.

Contactez le bureau municipal au 819 888-2724, poste 101

En dehors des heures d'ouverture du bureau,  
contactez les pompiers volontaires suivants :

Sylvain Bouchard : 819 888-2626

Roy Godin : 819 888-1186

Francis Lussier (Chef) : 819 452-4530



## **LA GARDE et LE CONTRÔLE DES ANIMAUX**

### **RÈGLEMENT 377-2012**

#### **Licence**

Toute personne gardienne d'un chien à Notre-Dame-des-Bois doit se procurer une licence auprès de la municipalité.

#### **Nombre par unité d'occupation**

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement de garder dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens et trois (3) chats.

#### **Animal errant**

Tout gardien d'un chien ou d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, afin qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.

#### **Consulter le règlement**

[www.notredamedesbois.qc.ca/administration/règlements municipaux/2012](http://www.notredamedesbois.qc.ca/administration/règlements_municipaux/2012).

#### **Effectuer une plainte écrite**

[www.notredamedesbois.qc.ca/citoyens/gestion des plaintes](http://www.notredamedesbois.qc.ca/citoyens/gestion_des_plaintes)

**Il est important de nous signaler la perte ou le décès de votre chien,  
ou si vous en faites l'acquisition d'un nouveau.**

# FÉLICITATIONS À NOS Finissants 2022-2023



Le **Gala Méritas, académique et sportif** (efforts, amélioration et bon comportement des élèves ayant reçu 4 ou 5 certificats de mérite au cours de l'année) a eu lieu récemment à la Polyvalente Montignac afin de célébrer les élèves méritants. La municipalité est très fière des élèves qui résident à Notre-Dame-des-Bois.

Nous invitons nos diplômés à faire leurs demandes auprès de la municipalité pour recevoir leurs bourses de persévérance scolaire au montant de 100 \$. Pour être admissible, vous devez :

- Soumettre une preuve de détention d'un Diplôme d'Études Secondaires (DES) 2023 reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Soumettre une preuve de résidence à Notre-Dame-des-Bois. Vous devez être résident de Notre-Dame-des-Bois depuis au moins un an.

## DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'ÉCOUTE !



Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté et tendre l'oreille à ceux et celles qui ont besoin d'écoute? Devenez bénévole chez Secours-Amitié Estrie! Vous aurez l'opportunité de développer vos compétences en communication et en écoute active grâce à une formation continue et à des groupes d'échange.

Inscrivez-vous à une réunion d'information le mardi 29 août à 17h30 ou le jeudi 31 août à 13h30.

Pour plus de détails, contactez Mylène Vincent au 819-823-5400, poste 202 ou visitez : [secoursamitieestrie.org](http://secoursamitieestrie.org)

## Les décisions du conseil municipal, en rafale...

### Séance ordinaire du 13 juin 2023

ERRATUM dans la dernière édition (réunion du 9 mai) :

- Le conseil accepte de participer financièrement à la réalisation du projet Bobettes Rouges en finançant 500\$ (et non 1500\$) pour les 50 jeunes femmes de 10 à 20 ans de sa municipalité.



## Séance du 13 juin :

- Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le but de faire le réaménagement des bureaux municipaux afin de les rendre plus fonctionnels. La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.
- Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme du Fonds Région et Ruralité afin de mettre en place un projet d'aménagement des espaces publics.
- Le conseil accepte les modifications apportées au niveau des coordonnateurs ainsi que des responsables de mission du plan de mesure d'urgence de la Municipalité.
- Le conseil manifeste son intérêt à recevoir la trousse de mise en valeur ainsi que d'augmenter la visibilité du Centre des loisirs Charles-Valence sur leurs plateformes, suite à la désignation Ami du ciel étoilé de la part de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic et ses partenaires.
- La municipalité demande au Directeur de l'état civil de désigner le maire de la municipalité, M. Dominic Boucher-Paquette, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.
- Le conseil autorise le maire, M. Dominic Boucher-Paquette, à participer au congrès de la FQM 2023 au coût de 1089\$ avant taxes.
- Le conseil autorise la formation sur l'attaque transitoire et contrôle des ouvertures au montant de 2640.55\$ avant taxes. Cette formation est offerte par le Centre de service scolaire de Laval.
- Le conseil autorise l'achat pour un montant de 1 481.08\$ avant taxes chez signalisation de l'Estrie afin de faire l'installation d'affiches informatives au dépôt et à d'autres endroits spécifiques afin de faciliter la gestion des matières résiduelles ainsi que la gestion des matériaux secs.
- Le conseil retient les services de Adam Vachon pour effectuer le débroussaillage du chemin Chesham, de la Montagne, 1<sup>er</sup> Rang, 2<sup>e</sup> Rang ainsi que le rang St-Pierre au coût de 120\$/h., ainsi que ceux de Stéphane Blais pour effectuer le fauchage des bords de chemin au coût de 130\$ / heure, ce qui équivaut à environ deux jours de fauchage environ 2 340\$ avant taxes.
- Le conseil autorise le début des travaux pour rendre la section non déneigée du 1<sup>er</sup> Rang conforme pour permettre le déneigement, jusqu'à un montant maximal de 10 000\$.
- Le conseil autorise le début des travaux pour augmenter la partie carrossable du rang 10 Est, afin de permettre de déneiger la section qui est actuellement déneigée par un déneigeur privé, jusqu'à un montant maximal de 27 304.45\$.
- Le conseil accepte la proposition de Sogetel, une offre de 3 ans à un tarif mensuel de 49.95\$ avant taxes pour raccorder l'internet au bâtiment.
- Le conseil accepte l'offre de service d'AIM conditionnellement à ce que le tarif reste le même pour l'année 2023.
- Le conseil a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage 363-2010 qui est entré en vigueur le 11 février 2011.
- Le conseil adopte le projet de règlement 504-2023 modifiant celui sur les permis et certificats 365-2010 afin de modifier les prix et d'augmenter le seuil des travaux ne nécessitant pas de permis.
- Le conseil adopte le règlement 505-2023 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Le contenu complet des procès-verbaux, **après adoption**,  
sera disponible le mois suivant sur le site Internet de la municipalité :  
[www.notredamedesbois.qc.ca/fr/administration/conseil-municipal/proces-verbaux](http://www.notredamedesbois.qc.ca/fr/administration/conseil-municipal/proces-verbaux)

---



# **NOUVEAU PORTAIL CITOYEN !**

**La municipalité de Notre-Dame-des-Bois s'est dotée d'un PORTAIL CITOYEN vous permettant de recevoir différents types d'alertes.**

**En vous inscrivant, il vous sera possible de configurer les types d'avis que vous désirez recevoir :**

- ✓ Avis d'ébullition
- ✓ Infos travaux
- ✓ Avis importants
- ✓ Collectes domestiques  
*(encombrants, RDD)*
- ✓ Déneigement
- ✓ Situation d'urgence

**Vous pourrez également choisir vos moyens de communications préférés :**

- ✓ Courriel
- ✓ Message texte
- ✓ Appel

**Rendez-vous à l'adresse suivante pour créer votre compte gratuitement :**

**<https://portail.notredamedesbois.qc.ca>**

COMITÉ DES LOISIRS  
NDDB

# Merçi

Notre-Dame-des-Bois

## Merçi à nos précieux commanditaires



DOMAINE  
DES APPALACHES  
INC.  
TERRAINS EN MONTAGNE



# Le temps de la baignade est de retour!

## Utilisez-vous de façon sécuritaire les produits chimiques pour faire l'entretien de votre piscine?



Que vous utilisiez votre piscine ou votre spa pour vous amuser en famille ou entre amis, pour faire de l'exercice ou simplement pour relaxer, rappelez-vous que les bactéries et les virus aiment aussi en profiter!

Si vous analysez quotidiennement et désinfectez régulièrement l'eau de votre piscine ou de votre spa, vous pouvez éliminer les microorganismes indésirables et éviter de tomber malade cet été. **Même si l'eau semble propre, elle pourrait être contaminée. Nager ou se baigner dans une eau mal désinfectée peut causer des otites, des gastro-entérites et des éruptions cutanées. Il est donc très important d'analyser l'eau de votre piscine ou spa chaque jour.**

Dans le cas des piscines gonflables et des piscines pour enfants, il est recommandé de les vider et de les nettoyer après chaque utilisation étant donné que leur eau n'est pas traitée.

### Manipulation des produits chimiques

Malheureusement, chaque année on rapporte des incidents comme des explosions et des brûlures lorsque les gens font l'entretien de leurs piscines et spas. Afin de profiter de la saison en toute sécurité suivez ces règles d'or :

- **Suivez le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette.** Celui-ci précise la quantité de produit à utiliser et les précautions à prendre pour manipuler le produit en toute sécurité, y compris l'équipement de protection approprié.
- Dans le cas des appareils pour piscines et spas qui produisent ou distribuent un désinfectant, des instructions détaillées figurent dans le manuel de l'utilisateur, sur l'emballage et sur l'appareil lui-même. Lisez toujours l'étiquette et le manuel de l'utilisateur avant d'installer et d'utiliser un appareil.
- Assurez-vous que tous les produits servant à lutter contre les microorganismes et les algues dans l'eau des piscines et des spas ont un **numéro d'homologation de produit antiparasitaire** sur l'étiquette, par exemple :
  - Numéro d'homologation 00000 LPA
  - Numéro d'homologation 00000 Loi sur les produits antiparasitaires, ou la mention « Inscrit à l'annexe de la Loi sur les produits antiparasitaires ».

### Entreposage des produits

- Les produits chimiques pour piscines et spas doivent être entreposés dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la lumière du soleil et des matières inflammables, comme l'essence et les engrais.
- Gardez tous les produits chimiques pour piscines et spas hors de portée des enfants et des animaux de compagnie pour éviter toute exposition accidentelle.

# APOTEKA

Herboristerie

## Ateliers 2023

\*Ouverture de la terrasse 20 mai

Salade sauvage du printemps 27 mai

Fabrication d'hydrolat avec alambic 17 juin  
Guylaine Duval

Promenade d'identification de plantes  
médicinales, sauvages & comestibles  
13 mai, 17 juin, 16 & 29 juillet 9 septembre

Voyage chamanique au tipi 18 juin  
Éléonore Mesha Foulon

Anny Schneider et l'Herboristerie 8 juillet

Visite du jardin des médicinales en  
mode permaculture  
10 juin, 5 & 26 août 16 septembre

Qi Gong au jardin Michelle Guillette  
30 juillet & 27 août

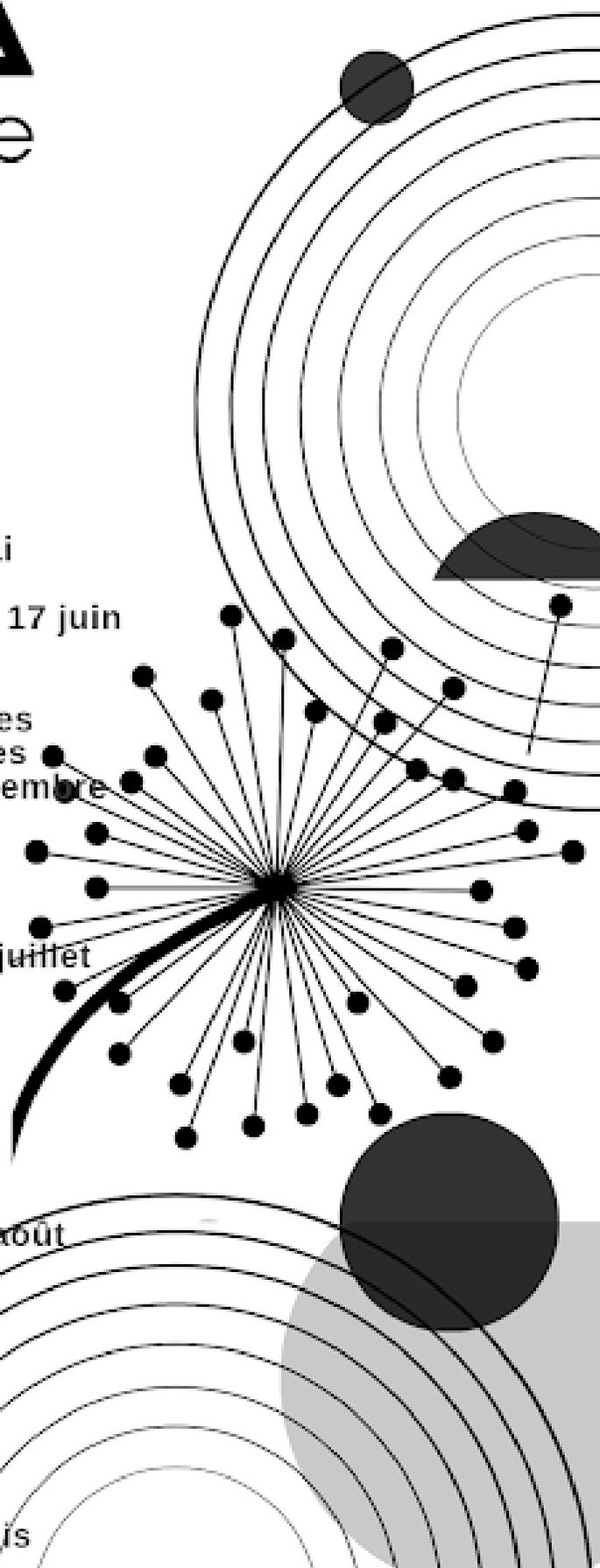
Les plantes du système nerveux 12 août

Les champignons comestibles  
23 & 24 septembre Guylaine Duval

Inscription & Information  
[info@herboristerieapoteka.com](mailto:info@herboristerieapoteka.com)

873 549-8283

35principale Est, Notre Dame des Bois



# Vive la nuit!

- ✦ Une activité de vulgarisation scientifique en classe sur les thèmes de la nuit, des étoiles et de la pollution lumineuse.

ACTIVITÉ OFFERTE  
GRATUITEMENT

Conçue pour les élèves  
de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
du primaire.



RÉSERVE  
INTERNATIONALE  
DE CIEL ÉTOILÉ  
DU MONT-MÉGANTIC



## SOUS LE CIEL ÉTOILÉ

### Protéger notre ciel étoilé, un effort qui rapporte gros !

Les montagnes perdent leur blancheur, les bernaches sont de retour et le mercure grimpe dans le thermomètre. Ça y est, le retour des beaux jours annonce la prochaine saison touristique ! Pour combler ses visiteurs et ses résidents, notre belle région ne manque pas d'attraits, et parmi ceux-ci, notre magnifique ciel étoilé. L'observation de la voûte céleste, de la Voie Lactée, et des étoiles filantes en charmera encore plus d'un cette année !

Au-delà de l'émerveillement que nous procure ce spectacle, il faut aussi savoir qu'il rapporte beaucoup à notre région. En effet, la Réserve de ciel étoilé protège et nourrit **chaque année** des retombées économiques de près de **14 millions \$** sur le territoire. Ces retombées comptent également la création ou le maintien de **116 emplois** à temps plein : « *De manière évidente, les activités de la Réserve sont une **force touristique dans la région**, et le maintien de ce territoire protégé a des **avantages économiques certains*** », énonce une étude produite par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Parmi tous les autres avantages liés à la présence de la Réserve de ciel étoilé, soulignons la hausse de la **qualité de vie** des citoyens, le **rayonnement de la région**, les **impacts réduits** de la pollution lumineuse **sur l'environnement nocturne**, la production de **connaissances scientifiques** à l'Observatoire et l'offre complète d'**activités publiques dédiées à la population et aux visiteurs par l'ASTROLab**.



**RÉSERVE  
INTERNATIONALE  
DE CIEL ÉTOILÉ**  
DU MONT-MÉGANTIC

Vous souhaitez en apprendre davantage sur les retombées économiques des activités liées à la Réserve de ciel étoilé ? [Consultez l'étude produite par l'IRIS sur notre site web :](http://cieletoilemontmegantic.org/études)

**25**   

**SÉCURITÉ 180 INC**  
ASSURANCE VOYAGE  
COURTIER DEPUIS 1997

**514-935-8281**  
**1-800-681-9881**  
WWW.SECURITE180.COM  
INFO@SECURITE180.COM

**APPELEZ-NOUS !**

Lanie Manon Gabrielle

**Votre assurance voyage, nous la magasinons pour vous!**

Septembre 2023



# Informations municipales

## MOT DU MAIRE

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport sur les états financiers 2022 de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois. Le rapport financier 2022, daté du 6 juin 2023 par les vérificateurs externes de la municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En 2022, les revenus ont été supérieurs que ceux prévus de 204 223 \$ et les dépenses supérieures de 267 916 \$. Considérant les autres transactions financières, l'année 2022 s'est terminée avec un surplus de 224 446 \$.

La rémunération des élus a atteint un total de 55 008,79 \$ soit de 14 472,58 \$ pour le maire et de 29 703,41 \$ pour les conseillers et les conseillères. Ces montants représentent la rémunération de base, la rémunération selon la présence aux séances ajournées, aux séances extraordinaires, aux réunions du comité plénier et aux réunions de d'autres comités selon les délégations.

La valeur imposable de tous les immeubles de la municipalité s'élevait au 31 décembre à 163 938 700,00 \$. Le taux global de taxation réel de 2022 est de 0.8289 \$/100 \$ d'évaluation.

Voici le détail de certaines informations qui pourraient vous intéresser.

<b>Liste des immobilisations 2022</b>	
Réfection de la couverture centre communautaire	16 520,00 \$
Achat d'un camion déneigement et camion autopompe incendie	137 831,00 \$
Travaux de voirie (10 <sup>e</sup> , Rte Église, route Chesham, etc) TECQ	67 400,00\$
Travaux 1 <sup>er</sup> Rang et 10 <sup>e</sup> Rang Est	17 700\$
<b>Total</b>	<b>239 451\$</b>

<b>Solde de la dette à long terme au 31 décembre 2022</b>	
Travaux de voirie TECQ (payable en parti par une subvention)	52 800 \$
Aqueduc et égout	96 500 \$
Camion western 2013 et citerne	32 700\$
Aqueduc	117 300 \$
<b>Total</b>	<b>299 300 \$</b>

Dominic Boucher-Paquette, maire

## EXCÉDENT DE L'EXERCICE CONSOLIDÉ

	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
Revenus de fonctionnement	2 306 466 \$	- \$	2 306 466 \$
Charges	2 204 926 \$	- \$	2 204 926 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>101 540 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>101 540 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>			
Amortissement des immobilisations	311 474 \$	- \$	311 474 \$
Cession nette des immobilisations	- \$	- \$	- \$
Propriétés destinées à la revente	- \$	- \$	- \$
Prêts et placements à long terme	- \$	- \$	- \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(107 500) \$	- \$	(107 500) \$
<b>Affectations :</b>			
Activités d'investissement	(81 068) \$	- \$	(81 068) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	- \$	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	- \$	- \$
Réserves financières et fonds réservés	- \$	- \$	- \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$	- \$	- \$
Investissement net dans immobil. et autres actifs	- \$	- \$	- \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>224 446 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>224 446 \$</b>

## JOURNAL PLEIN LA VUE

FORMAT	DIMENSION	Nbre de parution	TARIF
1 page	8 x 10.5 pouces (max.)	1	15 \$
½ page	8 x 5 à l'horizontal (max.)	1	10 \$
Petite annonce	Variable selon l'espace	1	2 \$
Carte professionnelle	3.5 x 2 pouces (standard)	1 / 5 / 10	5\$ / 15\$ / 25\$

*Les publicités des organismes à but non lucratif (locaux et régionaux) sont gratuites.*

### Calendrier de parution :

**La date de tombée pour la réception de publicité est le 20 du mois précédent la parution du journal.** Ex. le 20 avril pour parution en mai. (*il n'y a pas de journal en août et en janvier*)

**Fichiers acceptés :** JPG, PNG, PDF, Word

**Envoyez vos fichiers à :** [journal@notredamedesbois.qc.ca](mailto:journal@notredamedesbois.qc.ca)

### Format du journal :

- 8,5 x 11 pouces (11 x 17 plié et broché)
- Couverture extérieure en couleur
- Pages intérieures en noir et blanc

*Les tarifs de la publicité sont établis par le règlement # 476-2020. Il est de la responsabilité de chaque entrepreneur de voir au renouvellement de leur carte professionnelle en se fiant sur la date d'expiration (mois et année) apparaissant sur la carte.*

# Le petit Bazar

Vêtements pour toute la famille. Ouvert les samedis de 9h à 12h.



25, route de l'église à Notre-Dame-des-Bois (au sous-sol).  
M. Bruno Plourde, responsable : 819 888-2526



Nous ne prenons pas de livres, ni d'articles non fonctionnels,  
ni de vêtements brisés ou souillés. Merci !

mai 2024

819 820-9415



**SABLES & GRAVIERS 4000**

- GRAVIER CONCASSÉ MG20
- SABLE FILTRANT, À MORTIER & À BÉTON
- PIERRE NETTE 3/4

GRANULOMÉTRIES CONFORMES

**CHARGEMENT ou TRANSPORT**

BIENVENUE AUX PARTICULIERS & ENTREPRENEURS  
160, CH. QUATRE-MILLES, LA PATRIE



Féminité des Bois  
Pose d'ongles & Extension de cils  
so.leclerc23@gmail.com

65, Principale Ouest  
Notre-Dame-des-Bois Qc, JOB 2E0  
819-993-5347

Sophie LeClerc pour vous servir

On peut être dans le bois et féminine en même temps

Juin. 2024



**Les Trouvés**  
Sébastien  
Gauvin  
Perceur corporel  
À domicile

Texto : 819-214-3884  
Facebook @lestrouvés  
sebastiengauvin@live.ca

Fév. 2024

ACADÉMIE Herb'Holiste INC.

École de naturothérapie spécialisée en plantes médicinales.

**Une carrière en santé naturelle vous intéresse?**  
Contactez-nous pour créer votre programme personnalisé en fonction de vos disponibilités et de votre budget.

academieherbholiste.com | info@academieherbholiste.com  
Tél : +1 514-274-4240 | Sans frais : +1 866-777-7426

**Votre carte professionnelle pourrait se retrouver ici.**  
Contactez-nous à :  
**journal@notredamedesbois.qc.ca**

Juillet 2024

# Juillet et août 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26	27	28	29 Bureau FERMÉ	30	1 Fête du Canada	2
3	4 	5	6 	7 	8	9
10 	11  	12	13 	14 	15	16
17	18 	19	20 	21 	22	23
24 	25 	26	27 	28 	29	30
31	1er Août 	2	3 	4 	5	6
7 	8 	9	10 	11 	12	13
14	15  	16	17 	18 	19	20
21 	22 	23	24 	25 	26	27
28	29 	30	31 			



Transport collectif



Ordures



Compost



Recyclage



13 h - Réunion de l'AFÉAS



19 h 30 - Séance ordinaire du conseil



19 h - Réunion Club Lions

20 de chaque mois : Tombée journal Plein la vue

(il n'y a pas de parution en janvier ni en août)